

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 40 (1978)
Heft: 8

Rubrik: Tarifs indicatifs pour les récoltes de 1978

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tarifs indicatifs pour les récoltes de 1978

à l'intention des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses

Remarque d'ordre général: Les conditions existant entre la Suisse romande et la Suisse alémanique, entre le Plateau et les Préalpes, sont si différentes qu'il n'est pas possible d'établir des tarifs valables pour toute la Suisse.

1. Moissonnage-battage à partir d'une surface minimale de 1 ha (sans ficelle)

Froment, orge, avoine (seigle)	frs./a 3.—
Epeautre, seigle à paille longue, féveroles	frs./a 3.20
Colza	frs./a 3.30
Déchiquetage de la paille de blé avec une déchiqueteuse montée	frs./a —.50
Maïs	frs./a 3.80
Maïs, en un seul passage, déchiquetage de la paille compris	frs./a 4.50
Hache-paille ou déchiqueteuse en location (sans tracteur)	frs./a —.70
Colza et trèfle (Ramassage-battage)	frs./a 3.40
Battage à poste fixe (en dehors des heures réservées au moissonnage-battage)	frs./h 70.— à frs./h 100.—

Rabais (maïs excepté)

Lorsque la moissonneuse-batteuse effectue la récolte sur toutes les parcelles d'une exploitation semées en céréales, un rabais est accordé si leur superficie globale dépasse 3 ha et s'il y a moins de 4 à 5 parcelles. Ce rabais est de 3% et il peut aussi être

accordé si le montant de la facture dépasse frs. 1500.—. La location des chars à grain peut être comptée à part.

Suppléments

Pour le fauchage de parcelles de céréales versées ou en pente ou encore envahies de mauvaises herbes, ainsi que pour les petites parcelles, des suppléments de 10 à 20% peuvent être demandés.

2. Ramassage-pressage à haute densité

(balles ne dépassant pas 90 cm)

Ramasseeuse-presse, avec ficelle, sans tracteur	par balle frs. —.50
Presser, avec ficelle, avec tracteur	par balle frs. —.60
3. Récolte du maïs en épis	frs./a 3.70 à 4.20
4. Cueillette-broyage-changement d'épis de maïs en un seul passage	

Suivant le degré de broyage frs./a 4.60 à 5.20

Association Suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Réunion des Présidents des groupements régionaux de propriétaires de moissonneuses-batteuses

Echos de l'industrie des machines agricoles

Il y a 50 ans que la firme FENDT fabrique des matériels agricoles

Lors de l'inauguration du nouveau poste de vente et station-service de l'ETRAMA SA, à Etagnières VD, qui eut lieu le 20 février 1978, le groupe d'entreprises industrielles Fendt, à Marktoberdorf (République fédérale d'Allemagne), présenta en public ses tracteurs modernes les plus récents, qui sont le résultat de 50 ans d'expérience dans la fabrication des machines agricoles.

Dans notre pays, les matériels Fendt sont importés

par les fédérations de syndicats agricoles, dont l'ETRAMA SA, à Etagnières fait partie. En 1977, environ 300 tracteurs Fendt ont pu être écoulés, ce qui représente une proportion de 5% sur le marché de ces machines. Etant donné l'âpre concurrence qui existe sur le marché suisse des tracteurs, cette proportion peut être considérée comme une remarquable performance des fédérations de syndicats agricoles et des commerçants contractants. La de-